

Entre émancipation et régression, la difficile condition des femmes en Inde

Etat des lieux de la condition féminine en Inde

La plus grande démocratie du monde continue de s'illustrer dans des faits divers tragiques, qui vont principalement à l'encontre des femmes et des minorités. Les cas de viols en réunion, dont l'impunité semble être la règle, continuent d'augmenter et semblent se banaliser. Cet état de fait témoigne une fois de plus de la grande difficulté de l'Inde à combler le fossé qui existe entre une société aux mœurs encore féodales, et une autre résolument tournée vers l'avenir. Sans doute, faut-il voir dans la médiatisation de ces actes barbares, une certaine prise de conscience, et le refus de la loi du silence qui était de mise jusqu'à présent. Pour autant, la partie émergée de l'iceberg nous révèle que « le pays qui n'aimait pas les femmes » (Documentaire ARTE) peine à voir sa population féminine s'émanciper. La tradition a la vie dure dans ce pays aux coutûmes millénaires, où la femme reste toujours mineure, soumise à son père durant son enfance, à son mari durant sa vie d'adulte, puis à son fils dans sa vieillesse.



La plupart des familles continuent en effet de privilégier la naissance d'un garçon plutôt que celle d'une fille, déséquilibrant de plus en plus le ratio garçons / filles à la naissance. Des milliers d'avortements de filles se produisent chaque année en

Inde. Des milliers de jeunes femmes sont aussi assassinées par leurs maris ou beaux-parents parce qu'incapables de remplir les exigences de la dot. La priorité à l'éducation sera toujours donnée au descendant mâle de la famille, au détriment des filles, même si une fraction grandissante de la population féminine accède désormais aux études supérieures. Ainsi, les femmes indiennes continuent d'être considérées comme des "citoyennes de deuxième catégorie", justifiant ainsi tous les abus.



A ceux qui pensent qu'il n'est plus nécessaire d'aider l'Inde, une enquête de Thomson Reuters, nous rappelle que l'Inde est le « quatrième pays le plus dangereux » au monde pour les femmes. L'Inde représente bien ces pays émergents pour lesquels l'aide apportée ne doit plus se faire sous forme de développement pur, mais par des programmes plaidoyer, renforçant la société civile dans sa revendication des droits constitutionnels.

Un projet d'émancipation des femmes dalites et tribales.

Les femmes dalites (ex-intouchables) et tribales ne sont pas conscientes de leurs droits constitutionnels. Discriminées de leur naissance à leur mort, elles sont des proies faciles pour les abus de toutes sortes. L'illettrisme majeur, la situation économique défavorable, et le poids des traditions lié à l'inique système des

castes, font le lit de l'oppression des femmes de basses castes qui peinent à faire entendre leur voix, au sein même de leur foyer.

Terre des Hommes France AL 68 vient de débiter un projet d'émancipation des femmes dalites et tribales, basé sur l'approche par les droits, en partenariat avec l'association indienne P.O.P.E (www.popeindia.org). Présidée par RL Rosario, un avocat indien lui-même dalit, cette ONG milite depuis plus de 27 ans en Inde du Sud pour une justice sociale, et contre les discriminations liées au système des castes. Ce projet sera co-financé A.S.I.A (www.associationasia.canalblog.com) et Le Souffle du Sud, partenaires habituels de P.O.P.E.



Le but de ce projet est d'accroître la capacité des femmes dalites et tribales de comprendre leurs droits et d'identifier les moyens de les faire respecter. Il s'agira de former les femmes élues de huit districts en vue de leur participation active à la vie politique. Le projet visera également à mobiliser ces femmes pour qu'elles s'expriment sur les violations de leurs droits et recherchent ensemble les moyens

légaux d'y remédier. Des actions collectives seront menées à leur initiative afin de revendiquer leurs droits. Enfin, l'accès des victimes aux services légaux sera facilité et encouragé, pour obtenir justice.

Le projet s'étend de Juillet 2014 à Juin 2015 et sera mis en œuvre dans le district de Tiruvannamalai en Inde du Sud. Il s'appuie sur des groupes d'entraide de femmes déjà existants, pour les amener à devenir actrices de leur propre développement. Etant donné que c'est un projet d'éducation, la connaissance des lois permettra de développer les bonnes attitudes et les techniques d'approche des organes de l'Etat, de façon durable et efficace. Nous espérons vivement qu'il sera le point de départ d'une prise de conscience et d'un changement de mentalités, en vue d'une meilleure participation des femmes à la vie de leur famille et de leur pays. Bien sûr l'impact escompté devra ensuite se développer pour diffuser ces informations et ces attitudes à plus grande échelle.

